

Nombre de conseillers : 19
En exercice : 19
Présents : 16
Votants : 19

COMMUNE DE LA MONNERIE-LE MONTEL (Puy-De-Dôme)

**CONSEIL MUNICIPAL
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

SÉANCE DU 09 MARS 2021

L'an deux mil vingt et un, le neuf mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de La Monnerie-le-Montel, dûment convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes, sous la présidence de Mme Chantal CHASSANG, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 02 mars 2021

Présents : M. M. Chantal CHASSANG Maire, M. Frédéric LOUBEYRE, Mme Marie-Claire DIONNET, M. Rasim ALTUNTAS, Mme Dolorès BÉARD, M. Yves GACON Adjoint, Mme Danielle AGERON, M. Hervé SERGÈRE, M. Frédéric LARQUETOUX, Mme Carole MOREAU, Mme Aline CHAMBAS, Mme Alexia BARDIN, Mme Camille WEIDLICH, Mme Martine GIDEL, M. Eric GAILLARD, M. Simon MANIEZ.

Procurations : M. Mustafa USTA à Mme Marie-Claire DIONNET
M. Thomas POIRAUDEAU à Mme Marie-Claire DIONNET
M. Bruno MAYER à M. Simon MANIEZ

Excusés / Absents : M. Mustafa USTA (E), M. Thomas POIRAUDEAU (E), M. Bruno MAYER (E).

Secrétaire de séance : Mme Camille WEIDLICH

N° : 2021-03-09/010

THÈME : AFFAIRES GÉNÉRALE

OBJET : SOUTIEN AU COLLECTIF POUR LA REOUVERTURE DU TRONÇON FERROVIAIRE THIERS/BOËN

Mme le Maire informe l'assemblée qu'un collectif œuvrant pour la réouverture du tronçon ferroviaire Thiers/Boën a lancé un appel à soutien dans sa démarche.

Elle rappelle que pour raison de sécurité, la circulation des trains a été arrêtée sur ce tronçon depuis juillet 2016. La SNCF réseau a indiqué que près de 50 M€ seraient à investir pour maintenir en exploitation la section Thiers/Boën (48 km), cependant ce tronçon n'a pas été retenu dans le Plan de sauvetage des petites lignes annoncés fin 2016.

Alors que la ligne ferroviaire reliant Montbrison à Boën a été réouverte suite à des travaux s'élevant à 8.3 M€, financés pour moitié par les collectivités locales, et pour moitié par la région, le collectif soutenu par de nombreux usagers, élus locaux, associations et entreprises du Puy-de-Dôme comme de la Loire, demande le rétablissement de cette ligne d'intérêt régional sur les 48 km restants, reliant Thiers à Boën-sur-Lignon.

La réouverture de ce tronçon assurerait d'une part, une liaison directe entre les bassins d'emploi des villes de Thiers, Noirétable, Boën-sur-Lignon et Montbrison, et ouvrirait ainsi de nouvelles perspectives de transports pour certaines entreprises du territoire, et d'autre part, rétablirait la circulation entre Clermont-Ferrand et Lyon.

Au regard des enjeux actuels, notamment en matière d'emploi, de mobilité et de protection de l'environnement, mais également de l'importance de bénéficier d'un maillage territorial suffisamment dense pour dynamiser l'activité économique du territoire, il apparaît primordial de rétablir la continuité de la liaison ferroviaire reliant directement Clermont-Ferrand à Lyon dont la condition sine qua non est la réouverture du tronçon Thiers/Boën.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Ouï l'exposé de Madame le Maire, après en avoir délibéré,
Par 19 voix POUR, 0 voix CONTRE, 6 ABSTENTIONS

- **SOUTIENT** l'initiative du collectif œuvrant à la réouverture du tronçon ferroviaire Thiers/Boën.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN MAIRIE, LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR COPIE CONFORME :
LE MAIRE,

Chantal CHASSANG



Le Maire

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.
Le tribunal administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Acte certifié exécutoire le
Publié ou notifié le
Le Maire,
Chantal CHASSANG